



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord entre la Poste et le Service des automobiles : les plaques d'immatriculation au bureau de poste

**Accord entre la Poste et le Service des automobiles : les plaques d'immatriculation
au bureau de poste**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 mars 1999

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Com-plaques](#)